

## CHARTRE D'ENGAGEMENT RECIPROQUE

*Ce contrat reprend les conditions d'engagement entre la personne qui sollicite un accompagnement et l'hypnothérapeute, Karima Bentaybi.*

- **Nature de l'accompagnement :**

L'hypnose telle que je la pratique n'est pas un acte médical : Les séances proposées ne sont pas des consultations. L'hypnothérapie ne saurait se substituer à un suivi médical (dont psychiatrique). Il ne sera fait aucun diagnostic ni prescrit de médicaments.

J'encourage toute personne suivie médicalement à poursuivre son suivi médical, conformément aux prescriptions (de rendez-vous et soins) du médecin. Ayant veillé à ce que vous soyez informés de ma position sur le sujet, je décline toute responsabilité en cas de choix de votre part contraire à un avis médical ou en cas de refus d'une aide médicale.

Je peux, dans certains cas, vous demander de prendre contact avec un psychiatre ou un médecin généraliste. Sans obligation pour vous, un refus pourra toutefois justifier la rupture du suivi, dont vous serez informé par écrit.

- **Une démarche non idéologique :**

L'hypnose que je pratique est une méthode de communication, d'écoute, d'adaptation, de suggestions, basée sur des connaissances rationnelles dans les domaines concernés. Elle n'est en aucun cas présentée comme une démarche de spiritualité et n'est reliée à aucune idéologie ou théorie philosophique, métaphysique, morale ou religieuse qui dépasse le cadre de la raison scientifique et du bon sens.

- **Contenu et résultats des séances :**

Malgré son efficacité avérée, la pratique de l'hypnose ne saurait engager l'hypnothérapeute, quel qu'il soit, à une obligation de résultat.

Bien que facilitant largement les changements à un niveau subconscient, l'hypnose n'est pas un remède miracle. Elle demande une implication réciproque et constitue un vrai travail sur soi.

Du fait de la nature du travail, et de la variabilité de l'esprit humain, le nombre de séances nécessaires à l'obtention des résultats souhaités n'est pas estimable à l'avance.

En tenant compte de la multitude de différences entre les personnes, et la multitude d'outils thérapeutiques disponibles, il est tout à fait possible de passer une séance complète sans « hypnose » au sens traditionnel du terme. Je pourrai, par exemple, utiliser de « l'hypnose conversationnelle ».

- **En cas d'absences, retards, annulations :**

En cas d'impossibilité ou de retard, merci de me prévenir le plus tôt possible afin que je puisse attribuer le créneau à une autre personne ou que je puisse disposer de ce temps. Une séance non annulée sera facturée. Les tarifs des séances sont affichés en évidence sur le site internet et en salle d'attente. Le règlement se fait en CB, chèque ou espèces. Je vous fournirai, à votre demande, une facture, afin d'en demander l'éventuel remboursement auprès de votre mutuelle.

Si vous présentez des symptômes pour une maladie contagieuse, je vous demande de m'en informer. Les annulations pour motif de santé ne sont pas facturées.

Je m'engage à vous prévenir le plus tôt possible si un imprévu m'empêche d'honorer notre rendez-vous. Je vous remercie par avance de votre compréhension en cas de retard de ma part, retard n'excédant pas quelques minutes, notamment si la séance précédente a pris plus de temps que prévu. Lorsque nous sommes en rendez-vous, je vous remercie également de respecter l'heure de fin.

- **Secret professionnel :**

Le secret et la confidentialité couvre tout ce qui est venu ou vient à ma connaissance dans l'exercice de ma profession, non seulement ce qui m'a été confié mais aussi ce que j'ai vu, perçu, entendu, compris ou ressenti.

Je m'engage également à respecter la charte éthique du Syndicat National des Hypnothérapeutes, consultable via ce lien : <https://snhypnose.fr/charte-ethique/> .

*En prenant rendez-vous, vous confirmez être parfaitement au courant de ces informations et vous confirmez accepter les conditions de l'engagement. La prise de rendez-vous, verbale ou écrite, représente un engagement, en conformité avec le présent contrat.*